



## CONSIGNES ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JANVIER 2022

Cette note a pour but :

- De vous informer du déroulement de notre assemblée générale dans le respect des règles sanitaires (distanciation, port de masque obligatoire, gel hydroalcoolique)
- De vous informer de la tenue d'élection en assemblée générale ordinaire pour le recrutement de nouvelles candidatures au Conseil d'Administration de votre club.
- **Quorum** : afin que l'assemblée générale puisse se tenir, un quorum de 60 membres présents ou représentés par un pouvoir est nécessaire.

### Assemblée générale ordinaire : 17 h

#### Déroulement :

A votre arrivée, vous signerez la liste de présence.

Dans un premier temps, le précédent procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2021 sera mis à votre approbation (publié sur le site du club [www.cnbergerac.net](http://www.cnbergerac.net)).

Dans un deuxième temps, vous sera présenté l'ordre du jour suivant :

- 1. Bilan moral et perspectives, présentés par le président**
- 2. Bilan financier, présenté par la trésorière**
- 3. Bilan sportif et perspectives, présentés par les entraîneurs**
- 4. Assemblée statutaire**

a. Election au conseil d'administration – conditions de vote : art. 9 des statuts du 20-5-2019.

- *Dépôt des candidatures :*

Les candidatures au conseil d'administration peuvent être déposées au secrétariat du CNB, par email [cnbergerac@wanadoo.fr](mailto:cnbergerac@wanadoo.fr) ou par voie postale ou présentées le jour de l'assemblée générale

---

**Cercle des Nageurs de Bergerac**

Allée Lucien Videau – 24100 BERGERAC

05 53 57 19 35

[cnbergerac@wanadoo.fr](mailto:cnbergerac@wanadoo.fr)

<https://www.cnbergerac.net>

Nous procéderons à l'élection de nouveaux membres qui viendront compléter la composition actuelle du conseil d'administration. L'élection aura lieu à bulletin secret.

Chaque membre peut se faire représenter par un autre membre et lui déléguer son droit de vote en le munissant d'un pouvoir écrit. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration ainsi établie.

*Consignes :*

Une liste des candidats sera mise à disposition. Vous pourrez y cocher votre choix en face de chaque nom. Les candidatures spontanées seront notées sur un tableau. Vous pourrez alors les ajouter à la liste existante.

Ex. :

NOMS - PRENOMS	A cocher selon votre choix	
	OUI	NON
Ex. : Dupont Paul	X	
Ex. : Martin Pierre		X

Nous vous rappelons les principales modalités d'éligibilité :

Les postulants peuvent faire acte de candidature par dépôt de candidature au secrétariat du CNB ou pourront se présenter le jour de l'assemblée générale.

**Est éligible :**

- ✦ Toute personne âgée de plus de 16 ans au jour de l'élection, membre de l'association et à jour de sa cotisation, jouissant de ses droits civiques.

**Est électeur :**

- ✦ Tout membre adhérent à l'association, ayant acquitté sa cotisation et âgé de 16 ans au jour de l'élection.
- ✦ Un des représentants légaux des membres âgés de moins de 16 ans au jour de l'élection

Les membres sortants sont rééligibles. L'élection se fait à la majorité absolue au premier tour et relative au second tour, des membres présents ou représentés avec voix élective.

N'hésitez pas à vous porter candidat ! Cet appel est destiné à toute personne adhérente désireuse d'œuvrer bénévolement en mettant son savoir-faire au service de son club !

Nous avons besoin de vous !!

**Attention ! pensez à vous munir d'un MASQUE et de votre propre stylo.**

Cordialement,

Le Président,

Julien PAIOTTI

---

**Cercle des Nageurs de Bergerac**

Allée Lucien Videau – 24100 BERGERAC

05 53 57 19 35

[cnbergerac@wanadoo.fr](mailto:cnbergerac@wanadoo.fr)

<https://www.cnbergerac.net>